

Image not found or type unknown



## Le pourcentage d'un avocat

Par **max\_old**, le **21/02/2008** à **10:40**

Bonjour,ncela faisait 7 ans que nous étions en litige avec une société pour une affaire d'indemnisation et cette année le juge à enfin statué en notre faveur.rnAu début de l'affaire nous avons convenu avec l'avocat qu'il toucherait entre 5% et 10% de la somme perçue mais nous n'avons rien signé donc pas de trace écrite de cet accord.rnAujourd'hui le cabinet réclame 10% hors taxe sans possibilité de discussion Mais le problème est que je n'est jamais entendu parlé d'un prélèvement de pourcentage hors taxe.rnJe voudrais savoir ce qu'il est possible de faire.rnMerci.